

DESCRIPTION DE FONCTION DU PERSONNEL

• CONDUCTEURS

1. Formation

- Masters (type long et universitaire) ou Formation technique –bachelier.

2. Tâches principales

- Assurer avec le gestionnaire le respect du prix de revient de nos œuvres propre en s'aidant des fiches rendement ;
- Assurer la gestion journalière du chantier (main d'œuvre, approvisionnements, matériel) ;
- Assurer le contrôle de la qualité de travail de nos œuvres propre et des sous-traitants ;
- Assurer le respect du planning hebdomadaire avec le gestionnaire ;
- Contribuer à la facturation en préparant les états d'avancement avec le plus grand soin ;
- Assurer la tenue correcte des pointages main-d'œuvre, déplacements y afférents et matériel à rendre au service administratif à la fin de chaque quinzaine.
- Coordonner la mise en œuvre des principes généraux de prévention et de sécurité lors des choix techniques ou organisationnel afin de planifier les différents travaux ou phases de travail qui se déroulent simultanément ou successivement ;
- Donner des instructions concernant le BET (Bien Être au Travail) aux travailleurs et établir des mesures d'accompagnements;
- Responsabilité des toolbox meetings, inspections régulières de chantiers (SSE)
- Témoigner de ses convictions par un engagement visible en :
 - Parlant de sécurité dans les réunions où il est présent.
 - Organisant des visites et en suivant les actions sur le terrain.
 - Intervenant lorsqu'il voit un comportement non sécuritaire.
- Montrer l'exemple sur le port des EPI.

3. Expérience

- Expérience dans une fonction similaire d'au moins 3 ans ou formation par un organisme officiel.
- Posséder des connaissances pointues du secteur de la construction du point de vue technique.
- Justifier de solides compétences en gestion sous différentes formes : budgétaires, plannings des ressources humaines et matérielles.
- Justifier des compétences managériales et commerciales.
- Maîtriser l'informatique, les outils bureautiques (Suite office,...)

4. Aspects Sécurité

- Posséder une forte culture sécurité.
- Risques principaux : Chute, accident de la route.
- Pour prévenir les accidents du travail, les conducteurs doivent connaître et utiliser les moyens de protection individuels.

5. Attestation

- Permis de conduire.
- Attestation VCA CADRE.